

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 - BUT - Génie industriel et maintenance

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 - BUT - Génie industriel et maintenance (11221)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 23%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 - BUT - Génie industriel et maintenance (11221)	Jury par défaut	Autres candidats	26	893	349	229	25
		Bacheliers technologiques toutes séries	26	610	360	245	24

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 - BUT - Génie industriel et maintenance (11221)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	120	48	36	4	16 %
			Masculin	773	301	193	21	84 %
			Total	893	349	229	25	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	47	26	16	0	0 %
			Masculin	563	334	229	24	100 %
			Total	610	360	245	24	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 - BUT - Génie industriel et maintenance (11221)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	46	3	2	0	0 %
				Sans mention	452	136	68	16	80 %
				AB	181	131	94	4	20 %
				B	60	49	46	0	0 %
				TB	5	4	4	0	0 %
				Total	744	323	214	20	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	20	0	0	0	0 %
				AB	29	2	2	0	0 %
				B	20	7	2	1	50 %
				TB	4	4	4	1	50 %
				TBF	2	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	610	360	245	24	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 - BUT - Génie industriel et maintenance (11221)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	583	258	170	17	68 %
			En réorientation	194	75	50	6	24 %
			Non scolarisés	73	5	3	0	0 %
			Scolarité étrangère	22	3	3	1	4 %
			Autres	21	8	3	1	4 %
			Total	893	349	229	25	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	521	330	218	22	91,7 %
			En réorientation	55	26	24	2	8,3 %
			Non scolarisés	30	1	1	0	0 %
			Autres	4	3	2	0	0 %
			Total	610	360	245	24	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 - BUT - Génie industriel et maintenance (11221)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	376	206	148	8
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	90	58	38	7
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	59	16	8	1
			Autres doublettes	173	37	16	3

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	526	348	239	23
			Autres doublettes	59	3	1	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 - BUT - Génie industriel et maintenance (11221)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	53,9 %	65 %	70,5 %	42,1 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	12,9 %	18,3 %	18,1 %	36,8 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	8,5 %	5 %	3,8 %	5,3 %
		Autres doublettes	24,8 %	11,7 %	7,6 %	15,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 - BUT - Génie industriel et maintenance (11221)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	89,9 %	99,1 %	99,6 %	100 %
		Autres doublettes	10,1 %	0,9 %	0,4 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues	Notes dans les disciplines scientifiques (mathématiques, physique et technologie), moyenne générale et pour les candidats en réorientation : résultats post-bac	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Fiche avenir	Méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir	Important
Savoir-être	Appréciations des enseignants	Assiduité, sérieux, implication	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé	Intérêt pour la formation, connaissance du contenu de la formation, cohérence du projet de formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités	activités péri ou extra-scolaire mettant en évidence la prise de responsabilité, l'esprit d'équipe ou les capacités scientifiques et techniques	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Bac général : enseignements de spécialité ne comprenant pas au moins mathématiques, SPC ou SPI
- Bac technologiques : filières hors STI2D et STL
- Appréciations des enseignants faisant ressortir un manque d'assiduité, de sérieux ou de travail
- Moyenne calculée à partir des disciplines scientifiques trop faible (le seuil est fixé en fonction du nombre de dossiers reçus mais jamais en-dessous de 9)
- Lettre de motivation ne correspondant pas à la formation
- Dossiers ne contenant pas assez d'informations sur le profil dans le cas des réorientations ou des reprises d'études (pas de notes, pas d'explication convaincante sur les raisons de la demande, pas d'information sur ce qui a été fait pendant les années non scolarisées...)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Un bonus sur la note a été donné lors de l'examen des candidatures si le dossier présentait une lettre de motivation personnelle (ce qui montre que le candidat a effectivement retiré quelque chose de la participation à ces cordées).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1. Les dossiers ont été classés à partir de la moyenne des notes obtenues par les candidats dans les disciplines scientifiques.
2. Les dossiers non adéquats pour la formation ont été éliminés du classement. Il s'agit de ceux
 - présentant un manque d'assiduité, de sérieux ou de travail,
 - aux motivations pas assez claires,
 - contenant une lettre de motivation non pertinente pour la formation,
 - des candidats ayant reçu des notes trop basses (le seuil est fixé en fonction du nombre de dossiers reçus).
3. Les dossiers présentant une lettre de motivation personnelle et cohérente avec la formation, montrant une prise de connaissance des contenus de la formation (en particulier par la participation aux JPO) ont reçu un bonus.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- La lettre de motivation étant **systématiquement examinée**, il est attendu qu'elle soit personnelle, et montrant une réelle connaissance des contenus et objectifs de la formation. Les lettres rédigées intégralement par IA ne sont pas pertinentes et montrent un manque de motivation du candidat.
- Les candidats à la réorientation ou à la reprise d'études doivent justifier dans leur lettre ce qui les a conduit à abandonner leur formation précédente. Cette information est indispensable pour l'examen du dossier et son absence est **éliminatoire**.
- Lorsque les notes et appréciations sont fournies par le candidat (dans le cas d'une réorientation ou d'une reprise d'études), il est attendu que celui-ci fournisse une copie de ses bulletins. L'absence de cette copie est **éliminatoire**.

Signature :

MARIE HELENE VIGLIANO,
Directeur de l'établissement I.U.T de Saint-Denis -
Université Paris 13